

Appel à candidature
**Chargée ou chargé de mission « Plan de gestion » des
sites du Cap Canaille et de Port-Miou-La Fontasse**

Catégorie : A

Classement du poste : A1

RIFSEEP : non concerné

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CDD 6 mois

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : La Ciotat

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : tous les services de l'établissement ayant vocation à intervenir sur les secteurs concernés.

Principaux interlocuteurs externes : relations partenariales et institutionnelles

Télétravail possible : Non

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 25/08/2026

Poste à pourvoir le : 01/10/2026

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Le secteur Littoral Est et Haute Mer (LEHM) est l'un des trois secteurs territoriaux du Parc national des Calanques. Ses locaux sont situés au sein de la première Maison du Parc national des Calanques, à la Ciotat. Le secteur Littoral Est et Haute Mer (LEHM) est à la fois terrestre et marin. Les missions exercées par l'équipe portent sur la connaissance des milieux et des espèces, sur la surveillance et la police de l'environnement mais également sur l'accueil, l'information du public et l'éducation à l'environnement.

3. Description du poste

Le poste est situé dans les locaux de la maison du parc à La Ciotat.

La ou le chargé(e) de mission « Plan de gestion » aura pour missions principales :

- Finaliser le plan d'actions du plan de gestion de Cap Canaille et assurer l'animation partenariale autour du projet :
- Animer des groupes de travail avec les pôles thématiques du Parc national des Calanques, les partenaires institutionnels et les représentants d'usagers sur la base des entités de gestion définies dans le diagnostic pour identifier et valider les actions à conduire

- Poursuivre la déclinaison des objectifs en fiches actions hiérarchisées selon leur niveau de priorité
 - Garantir la cohérence et la compatibilité du plan de gestion avec les documents cadres du Parc national des Calanques
 - Finaliser la rédaction des fiches actions selon un contenu précis (contexte et contenu de l'action, modalités de mise en œuvre, contraintes, calendrier, évaluation du coût et possibilités de financement, partenaires concernés, définition d'un indicateur de suivi)
 - Organiser et animer des réunions de présentation du projet auprès des partenaires externes (comité de pilotage, comité de gestion et rencontres bilatérales)
 - Assurer la validation finale du plan de gestion par les membres du comité de pilotage en recueillant et en prenant en compte leurs remarques
- Rédaction des bilans d'activités annuels des entités « Port-Miou – La Fontasse » et « Cap Canaille » avec l'appui des agents du Secteur Littoral Est et Haute Mer :
 - Rassembler et organiser les éléments de bilans en matière de connaissance naturaliste, surveillance du territoire, accueil/information du public et gestion courante des espaces naturels
 - Animer des réunions de travail pour une rédaction synthétique et visuelle (cartographies thématiques, diagrammes, photos, etc.) des bilans d'activités avec l'équipe du Secteur Littoral Est et Haute Mer
 - Participer en tant que besoin et sous l'autorité du responsable de secteur aux missions de terrain (actions de gestion courantes des sites, suivis naturalistes etc)

4. Conditions particulières d'exercice

Bonne condition physique ; Permis B nécessaire.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs (connaissances)

- Gestion des espaces naturels protégés, de la biodiversité et des plans de gestion.
- Connaissance de la réglementation environnementale et du fonctionnement des collectivités et établissements publics
- Méthodologie de gestion de projet, de diagnostic territorial, de suivi et d'évaluation
- Si possible : connaissance des écosystèmes littoraux méditerranéens, de la faune et de la flore méditerranéennes.
- Compétences souhaitées en SIG (QGIS)

Savoir-faire (compétences techniques)

- Piloter un projet et coordonner des partenaires institutionnels, techniques et associatifs
- Animer des groupes de travail, des réunions et des démarches de concertation
- Rédiger des fiches actions, rapports, bilans et documents stratégiques
- Analyser, synthétiser et valoriser des données (cartographies, tableaux de bord, indicateurs de suivi)
- Organiser, planifier et assurer le suivi des actions dans le respect des échéances
- Participer aux missions de terrain (suivis naturalistes, gestion des espaces naturels)

Savoir-être (qualités personnelles)

- Autonomie.
- Capacités relationnelles, rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens de la concertation, diplomatie et aptitude à fédérer des acteurs
- Esprit d'équipe, adaptabilité et force de proposition

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature Chargé(e) de mission « Plan de gestion » des sites du Cap Canaille et de Port-Miou-La Fontasse

Les candidates et candidats présélectionné_es sur dossier seront convié_es à un entretien devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc national des Calanques.

La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.

